

---

---

# Epidémiologie des catastrophes et déontologie des secours

par Bernard Kouchner

Notre expérience acquise depuis vingt ans dans ce domaine des catastrophes\* révèle des progrès constants à l'origine desquels se trouve l'UNDRO mais aussi, il est vrai, l'existence de nombreuses dysfonctions dans la préparation, l'organisation, la conduite et le suivi des secours. Ces effets pervers, nés des abondances excessives de bonnes volontés, gravement préjudiciables pour les pays et les populations déjà éprouvés, sont parfois perçus comme "une catastrophe dans la catastrophe" et placent le gouvernement du pays victime devant une difficulté supplémentaire, tout aussi difficile à gérer que la première. Certaines de ces dysfonctions sont le résultat d'une information erronée sur l'ampleur qualitative et quantitative de la catastrophe. On aura noté à ce propos, que les informateurs, comme les gouvernements, pèchent par excès au début des difficultés et que les chiffres sont en général susceptibles d'être corrigés à la baisse, et c'est une fort heureuse habitude. Les premières annonces entraînent cependant une désinformation de l'opinion mobilisée à l'excès ou de façon erratique, moins sur des constats que sur des rumeurs. Aussi faudrait-il non pas

\*NDR

entamer le procès d'une information indispensable en ce siècle de vitesse et d'émotion éphémère, mais s'attacher à une vérité, à une déontologie de la presse et inventer un suivi des événements, singulièrement en ce qui concerne le média suprême : la télévision.

Spécialistes navigant dans des eaux toujours dangereuses et parfois troubles, nous devons être efficaces sans nous en réjouir, savoir prévoir le pire sans le redouter et surtout, vautours des catastrophes, parvenir à détester ce qui devient pourtant la part centrale de nos préoccupations.

**Toute rationalisation de l'aide repose sur une bonne maîtrise de l'épidémiologie des catastrophes naturelles**

Une approche scientifique du phénomène exige qu'on évacue à la fois le fatalisme propre aux visions métaphysiques de ces désastres et l'exhibitionnisme médiatique propre à l'exploitation émotionnelle qu'en tire une presse avide de sensations.

Cette immédiateté de l'information, formidable succès du progrès, donne l'impression que les catastrophes s'accumulent. Mais les catastrophes naturelles ont affecté

l'humanité depuis les temps les plus anciens. Elles furent hier, et parfois encore de nos jours, perçues comme une fatalité, comme une malédiction. Comme une punition divine destinée à sanctionner les comportements humains non conformes. La bible enseigna que Sodome et Gomorre furent détruites par le soufre et le feu pour sanctionner leur dépravation. On prétendit que Pompei et Herculanium furent ensevelies sous les cendres expiatoires d'un Vésuve divinement ranimé pour les châtier de leurs moeurs dissolues ? ... L'action humanitaire ne prétend pas déjouer les plans secrets de Zeus ou de Jupiter, elle vise seulement à en mieux percevoir les détours afin d'en réduire le nombre des victimes.

Transcendante sanction du ciel ou triviale éruption de la terre, la catastrophe naturelle relève davantage du probable que du prévisible; de la destinée que de la destination; de l'éventuel que de l'attendu, de l'inopiné que du ponctuel. Ce n'est pas une raison pour la redouter dans la résignation ou pour la gérer dans l'improvisation. Nos responsabilités sont à la fois préventives et opérationnelles, préventives et curatives.

Or on constate qu'en dépit



*Des concentrations urbaines ... en dépit des mesures de protection qui les entourent, multiplient les effets des catastrophes naturelles. Ouragan Joan, Nicaragua. October 1988*

des progrès de la connaissance scientifique et de la parade technologique, la vulnérabilité des sociétés contemporaines à ces catastrophes ne s'est pas réduite. Elle s'est même amplifiée.

D'abord, la croissance démographique offre des populations de plus en plus nombreuses en proie aux éléments, dans les tremblements de terre, les cyclones et les typhons, les inondations, les avalanches, les sécheresses, les infestations d'acridiens ou les incendies ... Nous sommes 5,5 milliards d'individus ayant, un par un, droit à la- ou à une vie. Dans trente ans, nous serons 10 milliards. Ensuite, donc, les

concentrations urbaines et les fragilités de certaines installations industrielles, en dépit des mesures de protection qui les entourent, multiplient les effets des catastrophes naturelles en provoquant un cataclysme industriel qui se surajoute aux désastres naturels : effondrements d'immeubles d'habitation très peuplés; ruptures de barrages, d'oléoducs d'entrepôts et d'usines chimiques ou de centrales nucléaires. Ainsi Tchernobyl, dont les conséquences réelles ne sont pas encore vraiment connues. Enfin, des risques secondaires sont générés par la lutte engagée contre le fléau initial. La paralysie des communications est provoquée par l'afflux

de secours désordonnés. Une charge supplémentaire est, je l'ai dit, constituée par la présence massive de sauveteurs improvisés, mêlés aux sauveteurs expérimentés sur les lieux des sinistres. Fondateur et défenseur des organisations non gouvernementales (ONG), je suis sur ce point formel. Vive les amateurs, rapides et décidés. Oui ! Mais attention aussi aux amateurs !

**Des méthodes rigoureuses d'évaluation des dommages et des besoins sont indispensables à une gestion convenable des catastrophes**

L'approximation et l'empirisme sont-elles inévitables dans l'urgence ? On ne saurait prétendre les supprimer et espérer des opérations de secours parfaitement sur mesure. Mais on peut les réduire. Nous savons d'expérience le type de besoins propre à chaque catastrophe. Il est bien évident que les besoins alimentaires ne sont pas les mêmes suivant que l'on est en présence de tremblements de terres ou d'inondations. Les premiers affectent peu les récoltes. Les secondes les détruisent considérablement. Ce que nous ignorons au moment de l'alerte ce sont : l'ampleur quantitative du sinistre, son étendue géographique, et l'état des communications sur place. Ampleur, étendue, état susceptible de variations rapides. Et nous ne connaissons jamais assez le niveau antérieur des réserves humaines et matérielles du lieu.

Le travail de logisticiens entraînés, dépêchés sur place avec les premiers secours, et le cas échéant, avant eux, permet souvent de mieux cibler les efforts nationaux et internationaux. Il autorise une programmation des envois en fournissant des données fiables sur ce qui s'est réellement passé, sur le nombre des victimes, des blessés, et sur leur accessibilité, sur les possibilités de

les regrouper et de les orienter vers des lieux de soins spécialement établis ou adaptés. L'identification du type de besoins spécifiques, de leur échelonnement dans le temps, de leur déploiement territorial, des moyens logistiques locaux ... est la condition indispensable d'une opération de secours utile et efficace. La qualité des informations fournies dépend des équipes qui les recueillent. La présence sur place des représentants de la famille des Nations Unies et des grandes ONG expérimentées, organisés en équipes anti-catastrophe, améliore la fiabilité des renseignements.

Mais la rigueur des évaluations est vaine si elle n'est pas assortie d'une déontologie de l'information

La télévision et la presse, en centrant chaque jour, parfois à chaque heure, l'attention mondiale sur le sort des victimes, contribuent de façon décisive à stimuler l'aide internationale, à mobiliser les générosités, à recueillir les aides en nature ou en espèce. Elles suscitent l'action des organisations humanitaires. On l'a vu lors des événements de Roumanie; lors des tremblements de terre du Mexique ou d'Arménie; au passage des ouragans Gilbert et Joan qui ont dévasté les Caraïbes; pour les inondations au Soudan ou au Bangladesh ...

Catalyseurs de la charité, déclencheurs de l'action, baromètres de la situation, les médias exercent une grave responsabilité si, par manque de rigueur, parfois par manque de moyens de vérification, elles laissent filtrer des informations grossièrement erronées sur les catastrophes ou qu'elles amplifient sans nuances la marge d'erreur propre à l'appréciation de toute situation de crise. L'exagération dans les informations relatives aux catastrophes naturelles, comme dans les conflits

armés n'est pas sans effet à long terme en ce qu'elle entamera un jour les élans devenus soupçonneux et les charités transformées en méfiances.

Je voudrais attirer l'attention sur quelques difficultés de la coordination et de la concertation dont la solution fait intimement partie de la déontologie des secours. Lors d'une catastrophe naturelle, l'assistance et l'aide en provenance de nombreux pays se présente sous des formes très variées. Elles est apportée par des organismes eux-mêmes fort disparates.

On connaît la persistance du problème que constitue l'envoi de secours non sollicités ou inadaptés, et les difficultés qu'éprouvent gouvernants et organisations humanitaires à dissuader les donateurs d'effectuer de tels envois. L'exemple bien connu des sandales de plage reçues en même temps que les premiers flocons de neige par les arméniens de Jérévan durant l'hiver 1988 devrait inciter à davantage de contrôle à la source, de mise en garde et de responsabilisation des gestes de charité. Il conviendrait de le rappeler par voie de presse à chaque catastrophe, et d'orienter les générosités vers des dons en espèce immédiatement utilisables pour l'achat de denrées ou d'équipements correspondant parfaitement aux nécessités locales, et de limiter les dons en nature aux couvertures ou à des produits neufs limitativement identifiés, dont le besoin aura été établi officiellement. Je sais que le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe (UNDRO) étudie les règles générales concernant les dons en nature et que les rapports de situation qu'il diffuse vont dans le même sens. Ils rencontrent les initiatives nationales. La France estime qu'il est un devoir moral pour les gouverne-

ments d'organiser une précoordination nationale, avec les ONG, afin notamment de favoriser le regroupement des secours, leur harmonisation et leur adéquation aux nécessités. Cette précoordination aurait également pour objet, sous la responsabilité de chaque Etat, d'adresser des secours gouvernementaux unifiés et de qualité. Elle viserait à réguler l'intervention des ONG originaires de ce pays en s'efforçant de dissuader le départ des moins performantes et de favoriser l'intervention des plus expérimentées. Il serait sans doute utile que chaque gouvernement fournisse à l'UNDRO des listes d'ONG agréées en permanence et une liste complémentaire selon le type ou la localisation de la catastrophe.

Enfin, il est une question qui me tient à coeur et dont on ne peut faire l'économie dans une approche intégrée de la décennie. En effet, comment organiser utilement des secours sans un droit d'assistance humanitaire permettant l'accès aux victimes en toute circonstance. Un tel droit est tout aussi indispensable que les règles techniques. De nos jours encore, les interventions humanitaires, non-armées, conduites selon certains critères restrictifs, en faveur des populations victimes de catastrophes, de conflits ou de violations de leurs droits ne peuvent se dispenser d'être sollicitées par l'Etat d'accueil ou autorisées par lui.

Reprenons les scénarios classiques : les médecins et les sauveteurs sont prêts à partir. Ils le sont toujours. Ils disposent des moyens matériels et techniques pour sauver les victimes ... Hélas, celles-ci sont souvent de l'autre côté d'une ligne infranchissable. Elles vont mourir. D'autres mourront aussi. Elles seront des dizaines de milliers, des centaines de milliers peut-être, qu'on aura laissées à l'agonie ou handicapées à jamais, dans d'indicibles